

Objet : permanences à l'ex centre des finances publiques de l'Isle-en-Dodon

Monsieur le directeur régional,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, vous avez pris la décision unilatérale de fermer la trésorerie de l'Isle-en-Dodon et de transférer ses missions de recouvrement de l'impôt et de gestion des collectivités à la trésorerie de Boulogne-sur-Gesse.

Nous soulignons, au passage, que cette déstructuration s'est accompagnée de la suppression d'un emploi. Pour la petite histoire, nous n'avons pas pu avoir de débat avec vous à ce sujet, car, vous n'avez rien trouvé de mieux que de boycotter le comité technique local « emplois » en deuxième lecture, n'assumant pas vos choix en matière de suppressions et autres transferts d'emplois atypiques.

Pour gagner la complaisance de certains élus locaux (plus préoccupés à l'heure actuelle d'être élus en tant que président de la nouvelle intercommunalité), la DRFiP 31 a vendu la tenue de permanences deux matinées par semaine les mardi et jeudi. Cette hypothèse, nous disons bien cette <u>hypothèse</u>, avait été présentée aux représentants des personnels lors du comité technique local du 6 octobre 2016.

Dans sa fiche n°3, concernant des précisions complémentaires sur les restructurations programmées en 2017, la DRFiP 31 avait écrit au sujet de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon: « La fermeture du poste de l'Isle-en-Dodon s'accompagne de permanences d'accueil du public de l'Isle-en-Dodon. L'organisation en cours de discussion s'oriente vers une ouverture le mardi et le jeudi matin, complétée par une prise de rendez-vous à la mairie ou à la permanence de la Communauté de Communes. Les modalités précises seront arrêtées avant le 31/12/2016. ».

L'organisation était en cours de discussion avec les élus et nous osons imaginer avec les personnels. Elle a été arrêtée sans concertation.

Comment avons-nous eu vent de cette information ? Par la rédaction de l'édition du Comminges de la Dépêche du Midi, le mardi 3 janvier, jour de la première permanence. Dépêche du Midi qui a contacté la CGT Finances Publiques, seule organisation syndicale à avoir combattu sur le terrain les fermetures de trésoreries, pour avoir notre réaction...

Vous trouverez sûrement, comme nous, que c'est une manière particulièrement élégante de pratiquer le fameux dialogue dit social. Cela dit, nous ne doutons, que l'inspecteur sécurité santé travail (ISST) et le médecin de prévention ont été consultés par la direction et que vous êtes en mesure de nous communiquer les avis rendus.

La CGT Finances Publiques 31 s'est rendue sur le site de l'Isle-en-Dodon le 26 janvier dernier.

Nous avons pu constater qu'effectivement la permanence sur ce site est mise en place conformément au calendrier précité.

Pour autant, des questions centrales se posent concernant l'organisation de ces permanences :

- → Actuellement deux agents, le chef du poste ainsi que l'agent de renfort présent sur le site, assurent ces permanences. Aussi, comment comptez-vous organiser ces permanences lorsque ces personnels seront en congés ?
- → Par ailleurs, comment la DRFiP envisage la question des frais de déplacement inhérente aux déplacements effectués de Boulogne-sur-Gesse à l'Isle-en-Dodon ?
- → Enfin, en sus de la communication des avis de l'ISST et du Médecin de prévention, nous demandons, également, une étude complète sur la mise en œuvre de ces permanences : horaires, personnels, missions, modalités de la tenue de la caisse et des dégagements de fonds, ordre de mission des collègues qui assurent la permanence. Cette étude sera bien évidemment présentée, sans attendre, aux comité technique local et comité hygiène et sécurité, conditions de travail avec vote des représentants des personnels sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur régional, nos salutations syndicalistes.

Séverine Bolognesi Fourcade Secrétaire CGT Finances Publiques 31

Boris Beaudoin Représentant des personnels en comité technique local

Alain Prando

Représentant des personnels en comité hygiène sécurité et conditions de travail

Copie : Monsieur le Président du CHS-CT